



Elections régionales 2010

Europe Ecologie Limousin (tête de liste Ghislaine Jeannot-Pagès)

Réponse au questionnaire de l'IEO (Institut d'Estudis Occitans)

1) Êtes-vous favorable à la mise en place dans votre région d'un Plan de Politique Linguistique en faveur de la langue occitane visant à favoriser la transmission de la langue dans les domaines des médias, de la formation et de l'enseignement, de la vie publique et de la création culturelle ?

Oui, nous sommes d'accord. Europe Ecologie Limousin veut créer au Conseil Régional du Limousin, un service de la langue occitane doté d'un budget (3 € par habitant) et d'un chargé de mission (qualifié).

S'il existe déjà un plan de ce type dans votre Région le jugez-vous suffisant?

Non, il n'y a pas de plan actuellement pour la région Limousin. Seulement des aides à quelques associations (IEO, Calandreta,...) et des aides ponctuelles. Selon nos estimations, cela équivaudrait actuellement à une dépense de 20 cents par habitant. Très insuffisante pour une action sérieuse face à la situation de la langue.

2) Pour vous un Plan de politique linguistique a pour but de faire en sorte que :

- le nombre de locuteurs de l'occitan se maintienne
- le nombre de locuteurs recommence à augmenter au bout d'une période de cinq à dix ans d'action en faveur de langue occitane

Pour Europe Ecologie Limousin, il faut viser à l'augmentation du nombre des locuteurs et pour cela commencer par un état des lieux : enquête linguistique déterminant le nombre des locuteurs.

3) Pensez-vous que le budget que votre région doit consacrer au développement de ce plan de politique linguistique doit être annuellement de :

- plus de 2 millions

Notre projet est un budget de 3 € par habitant, ce qui fait 2,2 M d'€ pour le Limousin (731000 h).





4) Êtes-vous d'accord avec l'idée que la langue occitane doit faire l'objet d'une action transversale c'est à dire qu'elle soit intégrée dans l'ensemble des politiques régionales. Par exemple la langue occitane sera prise en compte dans la politique de communication, dans la politique touristique, de formation professionnelle, des transports.

Tout-à-fait d'accord. D'où l'idée d'Europe Ecologie Limousin, de créer un service de la langue occitane dont ce sera l'une des fonctions.

5) Êtes-vous d'accord pour systématiser la mise en place d'actions de politique linguistique en faveur de l'occitan dans le cadre des politiques territoriales contractuelles entre la Région, les communes, les communautés de communes et les départements.

Tout-à-fait d'accord. Le service de la langue occitane servira également à cela.

6) Êtes-vous d'accord pour mettre en place des actions coordonnées de politique linguistique avec les autres régions occitanes, y compris les régions occitanophones situées dans des Etats voisins ?

Oui, le programme d'Europe Ecologie Limousin précise que le service de la langue occitane travaillera en liaison avec les autres régions. Nous sommes d'accord pour un Conseil culturel inter-régional occitan qui coordonne les actions en faveur de l'occitan.

Êtes vous d'accord pour que soit créée à cet effet une instance de coordination interrégionale permanente ?

Oui, à un Conseil culturel inter-régional occitan qui coordonne les actions en faveur de l'occitan.

